

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1971)  
**Heft:** 152

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine public

## 152

Bi-mensuel romand  
N° 152 1<sup>er</sup> juin 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland  
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:

Pour la Suisse: 12 francs  
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes

Administration, rédaction:

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Bernard Crettaz  
Jean-Pierre Ghelfi  
Pierre-Antoine Goy  
Marx Lévy

Le N° 153 sortira de presse le 15 juin 1971

## La monnaie et l'inflation, ou les maladies honteuses du capitalisme

Le monde est malade de son économie. Chaque continent à sa manière. La pauvreté pour certains. L'incompétence pour d'autres. La fuite en avant pour tous. Les origines du mal varient profondément. Et il n'y a pas de thérapeutique universelle. Répudier l'impérialisme de certains ne suffit pas. Quoiqu'on puisse penser de l'organisation actuelle des échanges internationaux, ceux-ci sont encore préférables au repliement sur soi. L'autarcisme est moins que jamais propice au développement des plus petites nations.

Les tendances divergentes qu'on peut constater dans l'opinion publique au sujet de l'économie ont ceci de particulier qu'elles ne sont pas nécessairement liées à l'existence de dérèglements plus ou moins profonds du ou des systèmes, mais à la croyance qu'il existe un grand dérèglement initial en l'absence duquel un développement harmonieux de la société et des personnes deviendrait possible.

Qu'on privilégie le profit, l'impérialisme, l'intervention de l'Etat, le bureaucratisme ou l'emprise étrangère, on reste en présence d'une explication de causalité unique qui cadre au fond assez mal avec la complexité des relations sociales, nationales ou internationales.

### Les limites naturelles de la liberté

Parce qu'elle touche de très près les hommes, l'économie devient facilement une mal-aimée. Par les économistes d'abord qui voudraient qu'elle soit autre chose que ce que le politique en fait. Par les politiques aussi qui la voudraient plus docile, plus maniable. Par tous ceux enfin qui mécontents d'eux-mêmes ou des autres partent de l'idée qu'il suffit de réformer l'économie pour changer les hommes. Et puis chaque pays ne pense qu'à infléchir les normes internationales en vigueur pour pouvoir réaliser au moindre coût ses ambitions. L'absence d'organisation de contrôle international disposant de pouvoirs coercitifs permet aux plus grands d'agir, au sens propre de l'expression, comme bon ils l'entendent, puisqu'ils ne sont pas soumis à cette limite naturelle de la liberté qui est d'assumer les conséquences logiques de ses propres actes. D'où le caractère explosif de la situation : ceux qui assument les conséquences ne sont pas ceux qui ont agi.

La crise monétaire internationale ainsi que la lettre du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux permettent, chacun à leur manière, de vérifier ces considérations.

Personne ne conteste sérieusement que la cause non innocente de nos maux soit le dollar et, au-delà, la guerre du Vietnam. Les déficits cumulés de ces dernières années de la balance américaine des paiements, financés par l'émission de dollars, dépassent la centaine de milliards de francs. Ce gonflement considérable de la masse monétaire perturbe les relations internationales. Le déséquilibre de l'offre et de la demande qu'elle entraîne aux Etats-Unis y est combattu par un blocage artificiel (le fameux règlement Q) des taux d'intérêts qui rejaillit sur les marchés financiers européens.

Le principal de la spéculation est le fait des grandes sociétés internationales. Jean-Marie Laya, dans la « Tribune de Genève » du 12 mai, estime leur nombre à environ 600, qui disposent toutes de réserves liquides en fonction des paiements à faire, des salaires à verser et des investissements à financer. M. Laya ajoute : « Il est certain que pour ces entreprises de grand format, ces liquidités permanentes représentent quotidiennement des milliards qui sont en position d'attente placés à très court terme. » Dès qu'apparaît le risque d'une perte ou la possibilité d'un gain, ces milliards sont virés d'un pays

dans un autre. Pour fixer les idées, le milliard et demi de dollars repris par la Banque Nationale, les mardi et mercredi 4 et 5 mai, équivalent le lundi 10 à un gain d'environ 300 millions de francs, puisque le taux effectif de réévaluation calculé par rapport au cours réel du dollar de 4,29 a été de 5 %. Une vraie potion magique !

### La violation des accords de Bretton-Woods

Que n'a-t-on pas tempêté en France et ironisé en Suisse dans la semaine qui a suivi la libération du DM de sa parité fixe sur la disparition de l'esprit européen et sur l'échec de l'amorce d'union monétaire des pays de la CEE ! Pourtant, les décisions prises à Berne, Vienne, Bruxelles, Bonn et La Haye ne font que sanctionner un état de fait : les plus faibles doivent se soumettre au plus fort. Ni le contrôle des changes qu'a aurait préféré Paris, ni l'institution d'un contrôle des capitaux qu'a aurait souhaité la Commission des communautés européennes ne constituent ne fût-ce que le début d'une guérison du mal qui ronge les monnaies européennes.

Il n'y avait qu'une voie pour permettre à « l'esprit européen » de s'imposer, du moins momentanément. C'eût été de décider de maintenir un rapport fixe entre les monnaies des Six et l'or, et de créer ainsi sur le marché européen un cours flottant du dollar. Cette décision aurait toutefois créé une rupture dans le bloc occidental dont il faut bien se rendre compte que peu de pays sont actuellement d'accord de supporter toutes les conséquences.

Les décisions prises en Europe ont « surpris » les autorités américaines, et les dirigeants du Fonds monétaire international (FMI) se fâchent. Allons donc ! Les accords de Bretton-Woods ont été violés depuis longtemps, précisément le jour où les Etats-Unis ont décidé en 1968 de suspendre la convertibilité du dollar en or, tout en conservant les priviléges dont bénéficie une monnaie dite de réserve. Le plus considérable de ces priviléges étant de pouvoir différer à jamais toute dévaluation. A côté de cela, la décision de l'Allemagne et de la Hollande de renoncer à des parités fixes est de peu d'importance.

### Des éruptions toujours plus violentes

L'orgueil américain est si grand qu'on a peine à imaginer qu'un autre président puisse prendre la décision de convoquer une conférence pour remettre quelque ordre dans le ménage monétaire international. Sans doute, il faudra attendre pour ce faire soit que l'Europe ait suffisamment grandi pour former un front uni et contraindre les Etats-Unis à une redistribution des cartes, soit que la stagflation (des termes « stagnation » et « inflation ») caractérisant une situation où la hausse des prix se maintient bien que la croissance du produit national a faibli ou même est devenue nulle) persiste encore longtemps outre-Atlantique jusqu'à dérèglement de l'économie.

Sur fond de crise grave, susceptible d'engendrer toujours plus fréquemment des éruptions plus violentes, les événements de début mai ne constituent cependant qu'une crise mineure. Pour reprendre les termes d'un éditorial de « The Economist » du 8 mai, on peut dire que : « Les remous qui ont atteint le marché monétaire cette semaine ne constituent pas une crise grave, et il faudra davantage que l'incompétence habituelle des banquiers et des ministres des finances pour déboucher sur une crise réelle ». Admirons encore, en passant, les porte-parole des milieux industriels. La réévaluation, disent-ils, les prend à la gorge. La solution normale qui était celle de la dévaluation du dollar aurait pourtant eu pour